

PRIORITÉS		TRANSFORMATIONS SOUHAITÉES	ACTIONS	DESCRIPTIONS
E ENFANT				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Habilités de communication orale et écrite	Augmenter la capacité de l'enfant à communiquer adéquatement	E L'enfant de 5 ans est capable de raconter une histoire en séquence. Ceci implique une certaine évolution dans le développement du langage selon l'âge.	«Carnet de lecture» Ateliers de stimulation du langage parent-enfant «Parlons ensemble» Ateliers mobiles de stimulation du langage	Augmenter l'accessibilité aux livres en créant des bibliothèques mobiles dans les organismes. La réservation de livres s'effectuera en ligne afin d'inciter les parents à consulter le «Carnet de lecture». Les ateliers de stimulation du langage s'adressent aux parents et à leurs enfants de 2 à 5 ans éprouvant des difficultés de communication. L'objectif est d'outiller les parents en matière de stimulation du langage par des exercices simples. (4 niveaux) Animation d'ateliers et transfert de connaissance/soutien auprès d'acteurs intéressés à renforcer leurs connaissances sur les stratégies de communication du langage et s'approprier les ateliers. Traduction activités de stimulation du langage et des capsules de Sajou. Développement du Coffret d'animation Sajou.
		F Le parent intègre des activités et des stratégies de stimulation du langage au quotidien.	Service de prêt de jeux favorisant la stimulation du langage pour le parent et son enfant Soirées d'information sur le développement du langage	Mettre à la disponibilité des parents fréquentant les différents organismes, des jeux de table ou les différentes stratégies de stimulation à la communication peuvent être appliqués. Développement d'un Coffre à outils pour l'animation des soirées sur le développement du langage. Accompagnement des organismes volontaires dans l'organisation d'une soirée (soutien des 3 nouveaux milieu qui vont reprendre l'animation en vue de la pérennité)
F FAMILLE				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Attitudes parentales	Renforcer le sentiment de compétence des parents face à l'éducation de leurs enfants	C Les accompagnants en petite enfance offriront régulièrement, aux parents, des rétroactions positives suite à l'expression d'attitudes favorables de leur part.	FORMATION ET PROMOTION POUR ACCOMPAGNANTS AVISÉS EN LIEN AVEC LES ATTITUDES PARENTALES FAVORABLES	2 jours de formations Accompagnateurs avisés. Rencontres de suivi auprès de la 1ère cohorte et les deux nouvelles pour le suivi et l'intégration. Élaboration, présentation et appropriation d'un guide «De l'intervenant à l'accompagnateur»
C COMMUNAUTÉ				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Mobilisation à l'égard de la petite enfance	Renforcer le partenariat entre les différents acteurs (OC, CPE, CSSS, écoles, villes, Tables de concertation)	C Les acteurs du milieu partagent leur expertise respective.	Communautés de pratique	Mise en place de Communautés de pratique, par des partenaires, autour des connaissances et outils développés sur le langage et les attitudes parentales, afin de favoriser intégration, transfert et pérennisation